Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 8,26. — TELEPHONE

VOL DE TISSUS

Procès-verbal a été dressé à Jean Hennebique, âgé de 28 ans, camionneur, demeurant rue de France, cour Kételers, 2, pour escroquerie d'une pièce de tissus valant 200 francs, au préjudice de M. Edouard Weill, négociant en tissus, rue des Lignes, 36.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière a capturé 3 chiens dans la journée de samedi.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 30 avril 1911

Naissances. — Robert Renaut, rue de Denain, 56. — Pierre De Visscher, rue du Chemin-Neuf, 86. — Marie Govaere, rue de France, 51.

Décès. — Jean-Baptiste Wattiez, 58 ans, ouvrier agricole, rue de Cohem, cour Watteau, 1. — Julien Desutter, 17 jours, rue des Longues-Haies, 190, cour Debouvre. — Louise Leperle, 68 ans, rue d'Espagne, 28. — Félicien Motte, 48 ans, tisserand, rue Solférino, 59.

CROIX

LE LAIT. — M. le commissaire a fait des prélèvements hier matin ; ils ont été envoyés aussitôt pour analyse au Laboratoire de Lille.

RENTES OUVRIERES. — *Jean Prosef*, 20 ans, place de Croix, graisseur chez Holden, blessures aux reins, 12 jours de repos.

ETAT CIVIL DE CROIX. — Publication de mariage. — Berghman Pierre, polisseur à Croix, et Suzanne Dejonghe, soigneuse à Roubaix.

WATTRELOS

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le percepteur des contributions porte à la connaissance des contribuables que la recette qui devait avoir lieu aujourd'hui lundi 1er mai est reportée au lundi suivant 8 mai.

Les bureaux de la perception à Roubaix, 99, rue de Lille, seront transférés, rue du Grand-Chemin, à dater du 1er mai.

NOS CAMBRIOLEURS OPERENT. — Dans la nuit du 15 au 16 avril, des cambrioleurs pénétraient chez M. Calixte Henneau, rue du Tileul, au Sapin-Vert, en escaladant un mur de deux mètres, ils volaient 22 pigeons et 2 lapins, valant en tout 50 francs.

Des recherches furent faites aussitôt et on trouvait bientôt sur le marché de Roubaix un individu porteur d'un de ces pigeons.

Il indiqua celui qui le lui avait vendu et celui-ci, interrogé à son tour, déclara l'avoir acheté à un Roubaisien dont il donna le nom.

Celui-ci a été aussitôt prié de passer au commissariat du 4e arrondissement de Roubaix.

WASQUEHAL

RENTE OUVRIERE. — Un ouvrier débardeur, travaillant pour le compte de M. Jean-Baptiste Joveneaux, Adolphe Rondelaere, occupé à décharger un bateau, est tombé dans celui-ci avec un panier de charbon. 15 jours de repos. Docteur Maillard.

ETAT CIVIL DE WASQUEHAL. — *Publication de mariage.* — Maurice Dassonville, jardinier à Hallennes-lez-Haubourdin et Marie Mutans, corsetière, à Wasquehal.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR ET A SA FONTE REGULIERE

LANNOY

CONCERT. — La Fanfare donnera un concert sur la Grand Place de Tourcoing, le dimanche 7 mai, de 8 à 9 heures du soir, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la Fanfare du Centre.

BANQUET. — Le banquet annuel de la société d'arbalétriers « Guillaume Tell » a eu lieu hier, sous la présidence de M. Alfred Joly, maire de Lannoy.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — *Décès.* — Marie Thérèse Cordoen, 77 ans, rue Vendome.

LYS

UN ENFANT DE 5 ANS TAMPONNE PAR UNE AUTOMOBILE

Une automobile, dont le numéro relevé par les parents de la victime, est 560-4, venant de Touffiers et se dirigeant vers Lannoy, a tamponné à hauteur de la rue du Cimetière de Lannoy, le petit Georges Bernard, âgé de 5 ans, dont les parents habitent au hameau du Bon Paste.

L'auto voyant venir un tramway en sens inverse, prit sa gauche et renversa violemment sur la chaussée le pauvre gosse qui était descendu du trottoir pour voir passer le tramway.

Relevé aussitôt, le petit Georges fut transporté à l'estaminet Delmarquette où un docteur vint lui donner des soins.

La victime porte dans la région dorsale droite une large contusion. Le docteur attendra quelques jours pour se prononcer définitivement.

TRIBUNE LYSOISE

Un bureau de poste, s'il vous plaît

Lys, ville de 7,000 habitants, sans bureau de poste ! *On n'a pas idée de cela*, alors qu'en France il y a plus de 10,000 communes comptant 300 à 1,000 habitants qui en sont dotées. M. le maire, lui, trouve cela tout naturel.

Dans une dernière séance du conseil municipal de Lys, M. Lepers a déposé un vœu relatif à la création d'un bureau de poste.

Que M. Lepers ne croit pas qu'il est le premier à avoir émis ce vœu. Nous en revendiquons la primeur, car il y a huit ans déjà que la création d'un bureau de poste figurait sur le programme de la liste de coalition radicale-socialiste.

Donc, nous sommes bons premiers à avoir promis cette création aux contribuables.

Nous disions plus haut que M. le maire trouvait tout naturel de ne pas avoir de bureau de poste ; certainement, car lui et les autres gros bonnets n'en n'ont pas besoin. Ils envoient chercher leur courrier à Lannoy par un ouvrier ; ont-ils une dépêche à leur adresse, aussitôt ils en sont avertis par téléphone.

Ces gros richards sont donc satisfaits de la situation présente. Les bons contribuables, les petits commerçants, les pauvres gens sont obligés de subir les conséquences de cette politique du « moi » de M. le maire.

Nous estimons, au contraire, nous, que la création d'un bureau de poste serait une œuvre des plus démocratiques.

Pourquoi un malheureux troupier qui annonce joyeusement son retour par télégramme à ses parents est-il obligé de payer une taxe supplémentaire de 50 centimes pour que sa dépêche arrive ? C'est parce qu'il habite Lys, et qu'à Lys il y a un maire qui se moque de ses administrés.

L'absence d'un bureau de poste à Lys peut avoir des conséquences excessivement graves dans des cas commerciaux ou des cas de mortalité. Aussi demandons-nous à M. le maire qu'il s'occupe de cela au plus vite, ou alors qu'il dise carrément qu'il préfère laisser cette charge aux défenseurs de la République démocratique et sociale qui le remplaceront l'an prochain.

VOX POPULI.

PROCES-VERBAUX. — Des procès-verbaux ont été dressés à Achille Coppenolle, Cyrille Lommiers, Oscar Zoëte et Jean Ham, joueurs d'argent.

ETAT CIVIL DE LYS. — *Décès.* — Yvonne Lacroix, 8 ans, rue du Bois.

WILLEMS

LES RETRAITES OUVRIERES AU COMITE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE. — Le comité radical et radical-socialiste s'est réuni en assemblée générale pour entendre les explication de MM. Lamotte, conseiller général, et Pluvinage, directeur d'école, sur l'application de la loi des retraites ouvrières.

Après une manifestation de sympathie à l'adresse de M. le docteur Lamotte, l'assemblée décida l'adhésion du comité à la Fédération radicale et radicale-socialiste du canton de Lannoy, dont les statuts furent adoptés.

Le comité s'occupa ensuite de diverses autres questions et leva la séance.

UNE SINGULIERE AFFAIRE. — Depuis un certain temps les poules de M. Hespel, fermier, désertent leur logis. Le hasard, maintes contreux cette fois, du moins pour l'intéressé, voulut qu'un sieur X... fut trouvé blotti sous un hangar de la ferme, à 11 heures et demie du soir. Interpellé, X... répondit au domestique qui l'avait aperçu qu'il cherchait un logement.

Bref, une plainte fut déposée par M. Hespel entre les mains du garde de la commune.

Quelle ne fut pas la stupéfaction du plaignant de recevoir une invitation à comparaître devant M. le juge de paix pour répondre des coupeons portés sur X..., qui avait, au préalable, rossé d'importance le domestique qui avait découvert sa retraite.

On ne connaît pas l'avis de M. le juge sur cette singulière affaire.

ETAT CIVIL DE WILLEMS. — *Naissances.* — Emilie Renaud. — Julien Bournaguad.

Décès. — Louis Collier, 3 mois.

FOREST

REUNION ET CONFERENCE

La réunion à laquelle avaient été invités les assurés obligatoires pour les retraites ouvrières a eu lieu à l'école de garçons. Cette réunion, présidée par M. le maire de Forest, avait réuni plus de 150 personnes. Le maire expose que la municipalité a pris l'initiative de cette réunion afin de renseigner tous les assujettis qui pourront ainsi remplir leur bulletin individuel en connaissance de cause. Il donne ensuite la parole à M. Dubrulle, instituteur et secrétaire de mairie, qui, dans une conférence d'une heure environ, explique aux auditeurs le but de la loi, ses avantages, les obligations des assurés, de leurs patrons et donne ensuite des indications précises sur le choix de la caisse à laquelle l'assuré fera ses versements ainsi que sur le mode de versement (capital aliéné ou réservé).

Un des auditeurs, M. Adolphe Chuffart, demande la parole et déclare qu'en raison des charges déjà lourdes supportées par l'ouvrier, on n'aurait pas du lui imposer de cotisations et engage les auditeurs présents à remplir leur bulletin tout en protestant sur ledit bulletin contre la retenue imposée sur le salaire de l'ouvrier. Ce à quoi le maire de Forest répond que la réunion n'ayant pour but que de renseigner, il sera loisible à chacun de protester comme il l'entend et d'exprimer ses idées personnelles. Au surplus, la loi est perfectible ; ce sera l'œuvre de demain. Les lois sur les accidents du travail et sur le repos hebdomadaire, pour ne citer que celles-là, étaient loin, à leur naissance, de donner satisfaction. Demain appartient aux bonnes volontés qui trouveront qu'il est plus facile d'améliorer que de créer !...

FLERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation mensuelle des nourrissons a eu lieu salle de la mairie avec le concours de M. le docteur Defroy.

Les mères et bébés y assistaient nombreux.

ACCIDENT. — Emma Torq, fileuse, chez Wibaux et Cie, s'est contusionné le pouce en travaillant. Quinze jours de repos, docteur Bulin.

LEERS

UN AVIS DE LA MAIRIE. — La clôture des inscriptions sur les listes des électeurs prud'hommes aura lieu le 30 avril.

ASSISTANCE-RETRAITE. — Les vieillards âgés de 65 à 70 ans, Français ou naturalisés français avant l'âge de 50 ans, qui désirent solliciter le bénéfice de l'assistance-retraite prévue par la loi du 5 avril 1910, sont invités à adresser de suite leur demande au secrétariat de la mairie.

LA DUCASSE. — La ducasse obtint au cours de sa première journée un assez vif succès. Le bal fut surtout très animé.

GREVE. — Quarante ouvriers de la briqueterie Virnot fils, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de l'allocation achelle. Tout est calme.

TOUFFLERS

VOL DE VETEMENTS. — Une enquête est ouverte relativement à un vol de vêtements au préjudice de Mme Valérie Delmarquette.

PROCES-VERBAL. — Une contravention a été relevée à la charge de Désiré Delœuvre, dont le chien circulait sans collier.

ETAT CIVIL DE TOUFFLERS. — *Décès.* — Victoire Carette, 69 ans, Le Village.

GENECH

CHEVAUX EMBALLES. — Les chevaux de M. Crombez, fermier, s'emballèrent alors qu'ils étaient occupés aux champs. Retenus avec peine par leur conducteur, monté sur l'un d'eux, ils descendirent à toute allure vers le bourg. Un des deux animaux eut les tendons d'une patte coupés. On dut l'abattre.

ASCQ

ETAT CIVIL D'ASCQ. — *Publication de mariage.* — Félix Cordonnier, journalier, et Clémence Cocheteux, sans profession.

HEM

ETAT CIVIL D'HEM. — *Naissance.* — Charles Duhaut, La Vallée.

ANNAPPES

ETAT CIVIL D'ANNAPPES. — *Publications de mariages.* — Fortuné Hashin, jardinier et Marie Decremont, sans profession.

CYSOING

ETAT CIVIL DE CYSOING. — *Naissances.* — Alphonsine Delplanque, rue de l'Hospice. — Lucien Dehau, rue Demesmay. — François Duthoit, à la Place.

Décès. — Paul Marchand, 2 mois, rue Demesmay.

BOUVINES

ETAT CIVIL DE BOUVINES. — *Naissance.* — Marie Barbieux, à la Place.

Publications de mariages. — Augustin Dumont, aide monteur et Marie Corman, journalière. — Henri Quint, valet de chambre et Ludivine Delarelle, repasseuse. — Arthur Perche, cultivateur et Marie Demouveaux, sans profession.

GAZETTE TOURQUENNOISE

RETRAITES OUVRIERES

FRANÇAIS NES A L'ETRANGER. — Un arrêté ministériel du 22 mars 1911 prescrit que les Français nés à l'étranger devront joindre à leur bulletin individuel une des pièces justificatives suivantes :

Un extrait d'acte de naissance délivré par l'officier public compétent du pays où ils sont nés et dûment légalisé.

Ou un extrait d'acte de naissance délivré par le ministre des Affaires Etrangères, dans les conditions de la loi du 8 juin 1903.

Ou un extrait de leur acte de naissance annexé à l'acte de mariage délivré par le greffier du tribunal civil dans le ressort duquel le mariage a été célébré.

En cas d'impossibilité de produire l'une de ces pièces, elle pourra être remplacée par un certificat du maire, délivré dans les conditions de l'arrêté précité.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 30 avril 1911

Naissances. — Delemasure Henri, rue Fin-de-la-Guerre, cour Gourbon, 1. — Biebuyck Adrienne, rue de Renaix, 106.

Décès. — Maerlens Rosalie, 66 ans, sans profession, rue des Trois-Pierres, 122.

LILLE

LES SERVIETTES DU 7

Employée à la journée au numéro 7 de la rue du Frênelet, la ménagère Marie Delbarre, habitant rue de l'Arc, quitta ces jours derniers l'hospitalière maison en emportant 18 serviettes de toilette appartenant en propre à une pensionnaire de l'établissement.

Recherchée par la police l'indélicate ménagère a été arrêtée hier et écrouée.

C'EST AUJOURD'HUI

la réouverture de la liquidation Dewachter jeune. L'expert a fait de nouveaux rabais et ramené la marchandise à des prix inimaginables de bon marché. La foule va de nouveau envahir les vastes magasins de la rue Faidherbe. Nous conseillons donc aux personnes soucieuses d'acheter dans de bonnes conditions de se rendre, de préférence le matin, dans ces vastes établissements. Qu'elle examine la mise en vente des coupons de draperies et des vêtements de dames, il y a là de vraies occasions à faire. Les rayons de costumes pour Hommes et Enfants possèdent toujours un assortiment complet. Les costumes de première communion ont subi un rabais de 25 à 40 %.

L'Expert.

Petites Nouvelles

DUEL DE VEHICULES. — Rue de Tournai, à quatre heures 45 de l'après-midi, une voiture de l'entreprise Quinquille a démoli une charrette à bras de la maison Vercamen, rue des Ginguettes. Pas d'accident de personne.

UNE ALOUETTE EN CAGE. — Chanteur ambulant, Ferdinand Delattre, 28 ans, était aussi frappé d'interdiction de séjour. Rencontré hier par des agents, il fut appréhendé. Il ne pourra plus chanter pendant quelque temps que derrière les barreaux noirs d'une cage de la maison d'arrêt.

OHE ! LA RESERVE ! — Les réservistes appelés cette année à participer avec le 43e régiment d'infanterie aux manœuvres d'armée, seront convoqués pour le 30 août.

LE CALVAIRE DES BETES. — Le marchand de lait Amédée Hilvaert, 16 ans, demeurant rue du Bel-Air, a été surpris, hier, par le garde-champêtre Fornière, longeant le chemin d'Avesnes, monté dans sa voiture chargée de bidons de lait et que traînaient deux chiens.

Une contravention a été rédigée à la charge de Hilvaert pour infraction à l'arrêté préfectoral concernant l'attelage des chiens.

LA MENDICITE EST INTERDITE. — Surpris samedi vers 11 heures et demie du matin à mendier aux portes des habitants de la rue Gambetta par l'agent de sûreté Desprez, l'ouvrier peaveur, Gaston Delcourt, né à Emmerin, 24 ans, a été appréhendé et conduit au poste du 6e arrondissement.

Là, il avoua que se trouvant sans travail et sans domicile depuis plusieurs mois, il était obligé de mendier pour en pas mourir de faim.

Delcourt sera déféré au parquet pour mendicité.

DE LA MUSIQUE. — La fanfare du 16e bataillon de chasseurs à pied donnera un concert aujourd'hui dimanche 30 avril, sur la place Catinat, de 4 à 5 heures.

En voici le programme :

1. Mon Vieux Tapin, Veys. — 2. Hidalgo, Boléro, Mougeot. — 3. Renouveau, fantaisie, Gaudefroy. — 4. Carnaval Parisien, Popy. — 5. Bettina, valse, Launay. — Marche de Paris, Popy.

ARRETONS-NOUS ICI ! — Un essieu de la voiture de M. Léon Lheureux, marchand de beurre, rue de la Planche à Quesnoy, s'étant brisé rue Lequeux hier vers 8 heures du matin, le véhicule fut immobilisé sur la voie du tramway. De ce fait, la circulation fut interrompue pendant une demi-heure.

— Pris de peur à la mise en marche d'une machine à vapeur dans la cour de l'Abattoir, le cheval attelé à la voiture de M. Ernest Deleu, boucher à Mons-en-Barœul, s'emballa soudain.

L'animal menaçait de causer des accidents dans la cour de l'Abattoir où la circulation était intense à ce moment, lorsque l'agent Callewaert s'élança à la tête du cheval et parvint non sans peine à le maîtriser.

ON A TROUVE. — En sortant de chez son patron, M. Alfred Lees, fabricant de rideaux, boulevard Bigo-Danel, Mlle Zélie Pouille, servante, trouva sur le trottoir une bourse en argent contenant une quarantaine de francs.

La jeune fille alla faire part de sa trouvaille au poste de police et déclara tenir la bourse à la disposition de son propriétaire.

ARTHRITIQUES, DYSPEPTIQUES
Prenez après chaque repas 2 ou 3
PASTILLES VICHY-ETAT

ARRONDISSEMENT DE LILLE

COMINES

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Marie Jacques, âgée de 20 ans, bobineuse, demeurant à Comines-France, rue Saint-Chrysole, travaillant à l'usine H. Gallant et Cie, à Comines, a eu la main gauche prise dans son métier. Section complète du pouce gauche à un centimètre au-dessus de l'articulation des deux phalanges. Docteur Lemaire. Un mois et demi de repos.

— Charles Werbrouck, âgé de 26 ans, ajusteur, demeurant à Roulers, rue Flamande, travaillant pour le compte de M. H. Lécluse, dans l'atelier de menuiserie de M. H. Ghesquière, en coupant de l'amiante avec un ciseau de charpentier, a eu les phalangettes des doigts de la main gauche enlevées.

— Gouman Hermine, 19 ans, plieuse, demeurant à Comines, rue Victor-Hugo, travaillant chez M. Charles Catteau, rubans à Comines, en réglant son métier, s'est fait une plaie au pouce droit. Huit jours de repos. Docteur Vouters.

— Fernande Bulard, âgée de 18 ans, bobineuse, demeurant à Comines, rue de Quesnoy, travaillant chez M. Ch. Catteau, rubans à Comines, a eu un doigt pris dans un engrenage. Plaie au médius droit. Dix jours de repos. Docteur Vouters.

Valenciennes

UNE PLAINTE

M. Auguste Bertrand, 19 ans, maréchal-ferrant, 5, rue de la Digue, se trouvait sur le seuil de sa porte, lorsque vint à passer un individu qu'il croit être un certain H..., usinier.

Sans motif, celui-ci se jeta sur lui et le roua de coups.

Plainte ayant été déposée, la police a ouvert une enquête.

LES AUTOS

La commission qui doit procéder à l'inspection et au classement des voitures automobiles (pour poids lourds) susceptibles d'être requises pour les besoins de l'armée se réunira à Valenciennes le 23 mai, à 3 heures du soir.

Les intéressés seront convoqués en temps utile par le maire de la commune à laquelle ils appartiennent.

AUX ACADEMIES

Le 25e concours organisé par la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie aura lieu aux Académies de Valenciennes, désignées comme centre de composition, du lundi 22 mai au samedi 27.

LE THEATRE NATIONAL AMBULANT

Tous nos lecteurs sont au courant de l'heureuse initiative de l'excellent administrateur qu'est Gémier.

Le but poursuivi par cet astiste est de diffuser en province les grandes œuvres et de les rendre exactement, chose presque impossible pour nos théâtres.

Nos lecteurs se rendront compte de l'importance du théâtre ambulant lorsque nous leur aurons dit que le matériel se compose de 32 voitures et de 8 locomotives routières.

Nous donnerons plus tard le programme de ces solennités dramatiques qui auront lieu à Valenciennes les 14, 15, 16 et 17 juillet.

L'EXPOSITION CANINE

En raison du grand nombre d'adhésions qui parviennent encore à la veille de la clôture des inscriptions pour l'exposition canine de Valenciennes, le comité de l'« Hubert's Club » a décidé de reporter la date de clôture des inscriptions au 5 mai.

ABUS DE CONFIANCE

Le sieur Alphonse Dor, âgé de 35 ans, journalier, cour Jean Hurdy, qui avait été arrêté vendredi soir pour détournement d'une somme de dix francs au préjudice du sieur Paul Chigard, journalier, rue des Canonniers, a été déféré samedi après-midi au parquet.

Après interrogatoire il a été remis en liberté.

Dor, d'ailleurs, promis de désintéresser le plaignant.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Au salon de la société nationale on a pu admirer cette année deux envois de Léon Fagel : « Petit tambour de Wattignies » et un magnifique buste de Carpeaux, destiné à un square parisien.

Mme Rebecca-Biarla-Jakeson, dite Réal, poète et compositeur de musique, qui fut l'amie du prince Louis-Napoléon, fils de Napoléon III, vient de mourir à Marseille, léguant à cette ville son buste, par Carpeaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

VOL DE VELO. — La série continue. Encore une becane qui fut volée dans la cour des établissements Cail, au préjudice de Murzin Jean.

GENDRE CONTRE BELLE-MERE. — X... a porté plainte contre sa belle-mère, Mme veuve X..., qu'il accuse de lui avoir brisé les vitres de son habitation.

HORDAIN

LA BOUCHERIE. — Un marchand de bestiaux d'Hordain avait dérobé dans la commune de Lieu-Saint-Amand la viande d'une vache qui n'avait pas reçu l'estampille d'un vétérinaire.

De plus, il n'avait pas fait de déclaration à la mairie.

Pour ces deux infractions, ce marchand a été l'objet d'un procès-verbal.

SAINT-AMAND

VACCINATION. — Rappelons que les médecins vaccinateurs se tiendront à la disposition du public à la mairie, salle du rez-de-chaussée, le mercredi 3 mai, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

LE TIR. — La société agréée de tir de Saint-Amand, qui a son stand avenue du Clos, donnera le 14 mai prochain son concours pour le titre de président de tir.

Ce concours aura lieu le 14 mai, de 8 heures et demie à 6 heures et demie et le 15 mai de 4 à 6 heures du soir. Il y aura quatre séries fixes de 4 balles par tireur, munitions non comprises et sans balles d'essai et classement au plus haut point obtenu dans l'ensemble de ces quatre séries.

Ce concours est réservé aux sociétaires habitant dans les deux cantons de Saint-Amand.

1er prix, 10 francs en espèces et le titre de président de tir, détenteur pour un an de la Coupe en argent ; 2e, 3e, 4e et 5e prix, 5 francs chacun.

QUIEVRECHAIN

LES SAULES. — Dans la nuit, des individus demeurés inconnus se sont introduits dans une prairie appartenant à M. César Dusart, cultivateur à Crespin, et ont scié six saules de douze mètres de diamètre.

Cinq autres jeunes arbres de la même prairie avaient été également mutilés.

M. Dusart subit de ce fait un préjudice d'une centaine de francs.

Une enquête est ouverte.

WALLERS

APRES LE DEPART. — Après le départ de sa locataire, Mme Colin, cabaretière, M. Elie Derache, brasseur, vint visiter la maison qu'elle occupait à d'Arenberg.

Il constata que la clef qui lui avait été remise n'était pas celle de la porte ; deux carreaux de la fenêtre de la cuisine étaient brisés, deux portes de chambre du premier étage étaient en partie démolies.

Ces dégâts causent à M. Derache un préjudice d'une vingtaine de francs.

D'autre part, il paraît que dans la nuit du 25 au 26, un individu pénétra dans la maison inoccupée et y prit six chaises, estimées 18 francs.

Une enquête est ouverte au sujet de ce vol.

Mme Colin s'est engagée à indemniser le propriétaire des dégâts qui avaient été commis dans son immeuble.

MORTAGNE

LA RIXE AU COUTEAU. — Nous avons relaté précédemment une rixe au couteau qui se serait déroulée dimanche 23 avril, à l'extrémité de la grand' rue de Maulde, à Mortagne, entre plusieurs jeunes gens.

Le jeune Henri Blogneau, 19 ans, journalier, demeurant au hameau de La Bruyère, s'était plaint d'avoir été frappé par le nommé Gérard Huon, 17 ans, de Thun.

Celui-ci, interrogé à ce sujet, a prétendu ne s'être livré sur Blogneau à aucune violence. Il nie énergiquement lui avoir porté un coup de bâton sur la tête et l'avoir frappé à coups de couteau.

Plusieurs autres témoignages ont été recueillis. Ils sont en contradiction avec la déposition de Huon.

ESCAUTPONT

COMEDIE CLERICALE

Depuis dimanche, une mission opère à Escautpont.

Le curé a fait appel à un prêtre expulsé de France, ce qui donne un éclat pas ordinaire à ces réunions.

On a envoyé des circulaires à tous les habitants. On y indique les heures des commissions et, chose bizarre, les jeunes filles et les dames ont un jour différent.

C'est sans doute pour que les jeunes filles ne soient pas dérangées par leurs mamans pendant leurs petites causeries. En tout cas, les habitants d'Escautpont sont charmés de la mission.

Dans un pays où il n'y a ni théâtre, ni café-concert, c'est avec plaisir qu'on va applaudir la troupe comique, et l'Eglise est une salle de spectacle très attrayante.

Un libre-penseur.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MARCHIENNES

LE FESTIVAL

Voici la liste des sociétés qui prendront part au festival du 7 mai prochain :

1. L'Harmonie municipale et des Sapeurs-Pompiers de Marchiennes ; 2. Fanfare « Les Enfants du Nord », de Lallaing ; 3. Fanfare municipale de Somain ; 4. Fanfare « Les Amis Réunis » de Montigny ; 5. Fanfare « Les Amis Réunis » de Marquette-en-Ostrevent ; 6. Orphéon de Somain ; 7. Fanfare municipale d'Escaudain ; 8. Fanfare des Trompettes de Denain ; 9. Fanfare municipale de Fenain ; 10. Harmonie Municipal d'Anche ; 11. Fanfare « La Lyre des Faienciers », d'Orchies ; 12. Harmonie Municipale d'Orchies ; 13. Fanfare Ste-Cécile, de Bachy ; 14. Fanfare d'Auchy-lès-Orchies ; 15. Fanfare de Genech ; 16. Fanfare « La Lyre Républicaine » de Rumegies ; 17. Chorale des Faienciers de St-Amand-les-Eaux ; 18. Fanfare « L'Espérance », de Nomain ; 19. Fanfare « Les Amis Réunis », de Bouvignies ; 20. Fanfare municipale de Rosult ; 21. Fanfare « La Lyre Coutichoise », de Coutiches ; 22. Fanfare « Les Enfants d'Auchin », de Pecquencourt ; 23. Fanfare des Trompettes des Halles, de Lille ; 24. Orphéon de Wandignies-Hamage ; 25. Fanfare municipale de Saméon ; 26. Fanfare Républicaine de Landas ; 27. Harmonie des Mineurs, de De Sessevalle ; 28. Sapeurs-pompiers de Marchiennes ; 29. Sapeurs-Pompiers d'Abscon ; 30. Sapeurs-Pompiers d'Anche ; 31. Sapeurs-Pompiers de Nomain ; 32. Sapeurs-Pompiers de Mastaing ; 33. Sapeurs-Pompiers d'Ornaing ; 34. Sapeurs-Pompiers de Somain ; 35. Sapeurs-Pompiers de Fenain ; 36. Sapeurs-Pompiers de Bruille-lez-Marchiennes ; 37. Sapeurs-Pompiers de Villers-Campeau ; 38. Sapeurs-Pompiers de Genech ; 39. Sapeurs-Pompiers de Bouvignies ; 40. Sapeurs-Pompiers de Fresnes ; 41. Sapeurs-Pompiers de Waziers ; 42. Société de Gymnastique « La Marchiennoise », de Marchiennes ; 43. Société de Gymnastique « La Patriote », de Flines-lez-Raches ; 44. Société de Gymnastique d'Orchies ; 45. Société de Gymnastique « L'Avenir », d'Anche ; 46. Société de Gymnastique « La Patriote », de Somain ; 47. Société de Gymnastique « La Vigilante », de Raismes.

PAS-DE-CALAIS

Béthune

DANS LA POLICE. — M. Louis Vallet, ancien sous-officier au 73e régiment d'infanterie, vient d'être nommé agent de police à Béthune à dater du 1er mai.

HERSIN-COUPIGNY

VOL D'OUTILS. — Un vol d'outils a été commis dans l'atelier de M. Jean-Baptiste Penet, cimentier, demeurant au hameau de Coupigny.

CHOCQUES

FUNERAILLES. — Samedi, à 11 heures du matin, ont eu lieu, à Chocques, les funérailles de M. Ducroquet Norbert, ancien maire.

Une nombreuse assistance a accompagné le défunt jusqu'au cimetière.

FLEURBAIX

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — La nuit, vers 11 heures du soir, un individu a brisé et enfoncé la porte d'entrée de l'habitation occupée par Mlle Marie Pau, couturière, demeurant ruelle Delattre.

Réveillée par le bruit, Mlle Pau appela ses voisins. Le malfaiteur, se voyant découvert, prit aussitôt la fuite.

FOUQUEREUIL

VOL DE LAPINS. — Un vol de 9 lapins a été commis au préjudice de M. Biencourt Jules.

MEFAITS DE L'IVRESSE. — Pendant l'absence de Mme Merlan, ménagère, son pensionnaire, Alfred Guffroy, rentrant ivre, a brisé tout le mobilier et les carreaux de l'habitation.

Les dégâts causés s'élèveraient à plus de 100 francs.

Un procès-verbal a été dressé au logeur, qui est parti rester à Gosnay, chez M. Derisbourg.

BARLIN

VOL DE LAPINS. — A Carle Alexis, cabaretier près de la fosse numéro 7, on a volé 9 lapins.

VOLEUR AUDACIEUX. — Le jeune Albert Mouret, marchand de journaux à Barlin, avait laissé sa bicyclette à la porte de la maison d'un client.

Un audacieux voleur en a profité pour lui enlever sa plaque de contrôle.

LILLERS

CONCOURS AGRICOLE ET DE JUMENTS POULINIERES. — La municipalité de Lillers et la société d'agriculture de l'arrondissement de Béthune ont décidé, après entente avec M. le directeur des haras de Compiègne, que le concours cantonal agricole et le concours de juments poulinières auraient lieu à Lillers le dimanche 23 juillet prochain.

Le concours commencera à 9 heures du matin et sera suivi de la distribution des prix, qui aura lieu à 4 heures de l'après-midi à la mairie, sous la présidence de M. le sous-préfet de Béthune.

HENIN-LIETARD

ASSEMBLEE GENERALE. — La section socialiste s'est réunie en assemblée générale dimanche dernier dans la salle Crenon, rue du Poids.

Cette assemblée était présidée par le citoyen Louis Crenon. Le camarade Déboutez fit un exposé du congrès de Béthune, qui fut approuvé. Puis le camarade Leclercq, trésorier, rendit compte de la situation financière. Il donna ensuite lecture d'un rapport moral sur la situation et la marche du Parti depuis 1905.

On procéda ensuite au renouvellement du bureau.

Sont élus : Mathé Victor, secrétaire général ; Bertin Douy, secrétaire adjoint ; Leclercq Henri, trésorier ; Fleury Deboutez, trésorier adjoint.

CUINCHY

AU VOLEUR ! — Des malfaiteurs ont pénétré dans la prairie de Mortaigne Jean-Baptiste, cultivateur, et ont soustrait des bottes de paille et deux poules.

VOL D'UN COQ. — Un beau coq a été volé à Leroy Atanase, cultivateur, demeurant au lieu dit « Le Bos Cainchy ».

NŒUX-LES-MINES

BATTU ET PAS CONTENT. — Battu par sa femme, sa belle-fille et le nommé Boulanger Ernest, mineur, Lucas Philippe, mineur, a porté plainte contre eux.

ISBERGUES

VOL DE VOLAILLES. — Depuis quelque temps Léturgie Jules, 35 ans, cultivateur, constatait la disparition de ses volailles. Aujourd'hui le nombre de poules disparues s'élevait à dix.

Léturgie a porté plainte.

LIEVIN

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Marceau Faverque, 18 ans, demeurant à Liévin, cité de l'Abattoir, a été blessé au pied droit par un truc de bois. Plaie du pied.

Fosse numéro 6. — Alfredine Etton, 17 ans, bineuse, demeurant à Liévin, cité du numéro 5, s'est fait serrer le pied droit sous une berline. Contusion du pied.

— Jules Etton, 14 ans et demi, demeurant à Liévin, rue de la Perche, s'est piqué la main avec un fil de fer de câble. Panaris index droit.

VERMELLES

ELECTION OUVRIERE. — Comme toujours, à pareille époque, la Cie des mines de Béthune commence à se demander si son personnel ouvrier va secouer le joug de la servitude et le résultat du scrutin d'aujourd'hui dimanche, pour l'élection d'un délégué mineur au numéro 7, la préoccupe beaucoup. La chose est très naturelle mais elle offre aux ouvriers une excellente occasion de choisir un des leurs pour les défendre et sauvegarder leurs intérêts : ce candidat est tout trouvé, c'est Edouard Fiévet, un vieux militant du parti socialiste, homme de valeur et de bons sens ; avec lui plus d'équivoque, tandis qu'avec son concurrent qui a les bras liés et qui est le plat valet du patron, c'est bien l'incertitude complète et on se trouve toujours tout quitte.

Ouvriers mineurs, si vous voulez être bien défendus, si vous avez conscience de votre devoir, n'hésitez pas à accorder vos suffrages à Fiévet et à travailler pour sa réussite.

Un ancien du 4.

CAMBLAIN-CHATELAIN

FETE DU 1er MAI. — Nous engageons tous les ouvriers des mines de Marles et de la Clarence, à chômer le 1er Mai. Il faut que tous les ouvriers se joignent à la manifestation qui portera leurs revendications à la municipalité.

La fête sera annoncée par 101 coups de canon ; et après la manifestation, un grand banquet aura lieu chez Roussel Ringard.

BILLY-BERCLAU

FETE DU 1er MAI. — Comme chaque année la municipalité recevra à la mairie, dans la matinée, les délégations ouvrières à qui des vins d'honneur seront offerts.

Les pauvres seront aussi de la fête, une distribution de pain et de viande aura lieu à l'occasion du 1er mai.

La Musique Municipale prêtera son gracieux concours, elle fera entendre ses meilleurs morceaux dans les jardins de la mairie.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — La Commission, dans sa séance du 25 courant, a établi la liste provisoire des assurés obligatoires. Les ouvriers et ouvrières sont priés de s'assurer de leur inscription sur cette liste ; les assurés facultatifs sont informés que leur inscription peut être faite, à la mairie, sur leur demande.

MAZINGARBE

LA FETE DU 1er MAI. — La fête sera annoncée à 4 heures du matin, par une salve d'artillerie.

A 6 heures, lâcher de pigeons par Creil ; 50 fr. de prix.

A 4 heures du soir, tir à la cible par les sapeurs-pompiers de Mazingarbe ; 40 fr. de prix.

Jeux divers pendant toute la journée.

ACCIDENT DE VOITURE. — Mme Sintine-Desprez, bouchère, étant en tournée, lorsqu'arrivée à côté de la place, l'essieu de sa voiture cassa. Elle tomba à terre mais, heureusement, elle se releva, n'ayant que quelques contusions sans gravité, au bras droit.

COURRIERES

LE PREMIER MAI

Comme chaque année, la section syndicale et la section du Parti socialiste organisent la manifestation ouvrière du Premier Mai, à laquelle elles convient tous les travailleurs indistinctement.

Dès l'aube d'aujourd'hui, la manifestation du travail sera annoncée par des salves d'artillerie. L'après-midi, à deux heures, réunion de tous les ouvriers chez le camarade Duhem Louis.

Une délégation se rendra ensuite à la mairie pour y déposer le cahier des revendications :

POUR LES MINEURS. — Retraite de 2 fr. par jour après 25 années de services et 50 ans d'âge ; limitation à 8 heures de la journée de travail, descente et